



Samedi 27 Juin 2026

Partager [Facebook icon] [WhatsApp icon]

La Lettre Enquête, c'est le samedi et c'est gratuit. Pour la recevoir, il suffit de vous inscrire ici.

COULISSES.

Quand un accident de voiture devient un secret d'État

Par **Michaël Hajdenberg**, coresponsable du pôle Enquête. enquete@mediapart.fr

Il est rare de recevoir un mail aussi précis et circonstancié. L'homme qui nous écrit le 11 juin habite boulevard Malesherbes à Paris : « *Je souhaite partager un témoignage d'un accident ce matin de la voiture avec chauffeur de Jean-Pierre Raffarin, et de manière générale, de l'abus de l'utilisation des sirènes et gyrophares à Paris.* »

Notre lecteur est en colère de devoir « *supporter la nuisance sonore et le danger des voitures "officielles" sirènes hurlantes qui souhaitent se soustraire des ennuis de circulation dont les responsables publics sont largement responsables.* ». En colère de « *voir les sangues de la République qui, même vingt ans après leur action publique, continuent à abuser des avantages qu'[elles] détournent aux frais de l'argent public.* ».

Il décrit « *la voiture de Jean-Pierre Raffarin qui n'a pas souhaité s'arrêter au feu et qui a causé un accident avec un carrefour. Quelle était l'urgence ? À qui appartient le véhicule ? Qui payer le chauffeur ? Les anciens PM [premiers ministres] ne devaient pas ne plus avoir de tels avantages ?* »

Le récit s'accompagne de photos et d'une légende : « *Il est sorti du véhicule pour fuir discrètement à pied sans s'enquérir du blessé au sol...* »



Coincidence : quelques jours plus tôt, le 20 mai, un autre lecteur nous avait écrit pour s'indigner du fait qu'une voiture stationnait en bas de la fondation de Jean-Pierre Raffarin, photo à l'appui. La plaque d'immatriculation est la même.

David Perrotin flairer immédiatement le caractère symbolique de l'affaire et contacte le riverain du boulevard Malesherbes, qui lui raconte tout. À première vue, tout devrait aller vite : le journaliste se dit qu'un coup de fil à Jean-Pierre Raffarin pour connaître sa version des faits permettra de comprendre pour quel motif il conserve de tels avantages, alors que le premier ministre Sébastien Lecornu a largement communiqué à son arrivée à Matignon sur la fin des privilèges des anciens premiers ministres, suscitant un nombre incalculable d'articles de presse en 2025 et 2026.

Seulement, Jean-Pierre Raffarin ne répond pas, en dépit des nombreuses relances et des jours qui passent. Matignon, alors, pourra expliciter la situation ? Pas plus de réponse. Le ministère de l'intérieur ? Rien. David Perrotin se dit qu'il est « *bloqué* » quand, un matin, au bout d'une semaine, le nom de Jean-Pierre Raffarin apparaît enfin sur son téléphone. « *Miracle, il rappelle !* », sourit-il en se levant pour s'isoler dans une cabine. Sauf qu'il s'agit d'un « *pocket call* », comme il le comprend au bout de quelques secondes : au loin, il entend l'ancien premier ministre se plaindre de la chaleur, demander sa veste, louer la beauté d'un jardin et s'adresser à une femme en lui demandant : « *Ça va, la Chinoise ?* » (elle répond que oui).

Cet involontaire appel du 18 juin de l'ancien gaulliste fait beaucoup rire dans le service. Mais il n'aide pas vraiment David Perrotin dans sa quête. Il lance alors des sondes tous azimuts, contacte un autre ancien premier ministre, une journaliste du *Parisien* à qui Raffarin avait certifié en avril ne plus avoir de chauffeur à ce titre, et finit par rappeler la fondation de ce dernier, Prospective et innovation, en évoquant le pocket call, pour susciter une inquiétude. De fait, une collaboratrice lui promet un coup de téléphone de l'ancien élu du Poitou pour le lundi matin.

En guise d'appel, il recevra quatre phrases par mail, qui ne répondent à quasiment aucune de ses interrogations. Jean-Pierre Raffarin confirme qu'il a un chauffeur, au titre d'une « *mission relevant de l'international* ». Mais de quelle nature ? Depuis quand ? Pour combien de temps ? Avec quelle lettre de mission ? Motus et bouche cousue. David Perrotin sait juste que le jour de l'accident, il revenait de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Or, dans un article de presse, quelques mois plus tôt, était mentionnée une mission qui lui aurait été confiée en rapport avec la Chine. Jean-Pierre Raffarin revenait-il de Pékin ? Non, selon ses réseaux sociaux, il revenait de Montréal, où il assistait à une conférence intitulée « *Renforcer l'industrie québécoise grâce aux collaborations transatlantiques* ». Le rapport avec la Chine semble bien lointain. Mais, là encore, ni le consulat français au Québec ni les équipes du ministre de l'économie présentes sur place ne veulent se prononcer sur cette apparente contradiction.

Ce sont finalement des sources diplomatiques, ébahies qu'Emmanuel Macron ait accordé une mission-prétexte à Jean-Pierre Raffarin pour lui permettre de conserver une voiture et un chauffeur, qui donneront quelques bribes d'informations au journaliste. « *Et encore, je n'ai toujours pas de précision sur la mission. Et le Quai d'Orsay refuse de me dire s'il est rémunéré pour !* »

David Perrotin n'en revient pas : « *Il m'aura fallu quinze jours pour sortir l'article... C'est une affaire symbolique, révélatrice : on s'est dit qu'il ne fallait pas lâcher, quitte à y passer du temps. Mais ce n'est quand même pas une affaire d'État.* »

Rien qui justifie le secret-défense. « *On parle d'une mission confiée par le président, donc supposément dans l'intérêt du pays, et de ce fait payée par le contribuable. Et puis on parle d'un accident causé par un chauffeur payé lui aussi avec de l'argent public, et qui a enfreint le Code de la route visiblement sans raison. Mais non, on ne sait rien, on ne nous dit même pas la gravité des blessures de la victime. Pour n'importe quel accident après un feu grillé de la sorte, il y aurait un dépistage, une garde à vue, probablement des poursuites, et un passager témoin ne pourrait pas partir tranquillement de la sorte !* »

En théorie aussi, dans les ministères, des services de presse, eux aussi payés sur fonds publics, devraient répondre aux journalistes, quelque soit leur média. « *Ils n'ont même pas accusé réception des questions. C'est pourtant leur fiche de poste. Ils sont payés pour cela. Pourquoi peuvent-ils se permettre de répondre seulement quand cela les arrange, quand ils ont besoin de communiquer ? Ils accaparent une mission de service public pour des intérêts politiques et privés,* » constate le journaliste.

David Perrotin confie avoir parfois peur, dans ses articles, de paraître poujadiste, dès lors qu'il parle « *des privilèges et des avantages* ». Mais « *ce sont cette opacité, ces omissions et ces mensonges qui nourrissent la défiance* ».

Le journaliste espère que la victime, dont il ignore toujours l'identité, lira son article et le contactera. Pour connaître sa version des faits, que les autorités font visiblement tout pour étouffer.

Lisez nos révélations

Fin des avantages des anciens premiers ministres : le fâcheux accident routier de Jean-Pierre Raffarin

Par David Perrotin

Toutes nos anciennes coulisses sont à retrouver en cliquant ici

15 jours pour 1€ seulement
Redécouvrez Mediapart !

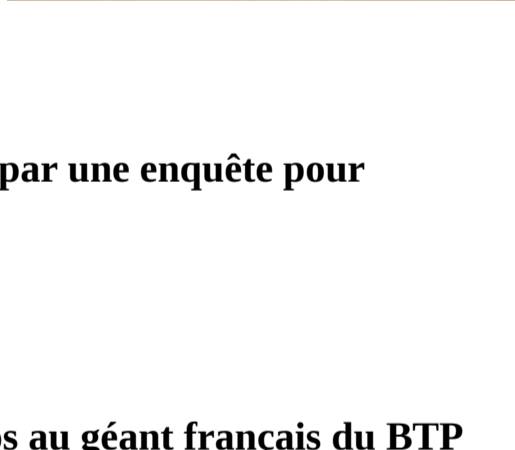
Je teste

NOS AUTRES ENQUÊTES

Le cabinet d'avocats de Bernard Cazeneuve incite les riches Français à l'exil fiscal au Luxembourg

Par Yann Philippin

Le cabinet August Debouzy, dont Bernard Cazeneuve est l'un des associés, a organisé une conférence pour aider les grandes fortunes à transférer leurs avoirs au Luxembourg. Interrogé par « Mediapart », l'ancien premier ministre et candidat potentiel à l'élection présidentielle a refusé de se prononcer sur cette initiative.



Audio disponible

Le groupe Malakoff Humanis visé par une enquête pour corruption



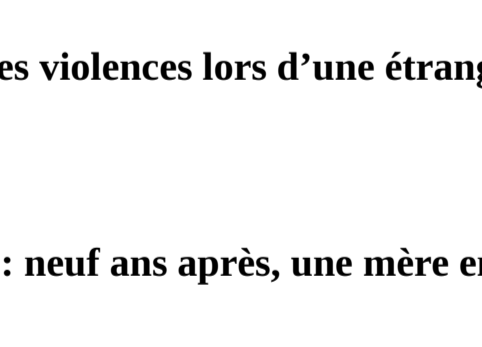
Le fisc réclame 331 millions d'euros au géant français du BTP Altrad

Un prestataire néonazi au service de la communication du groupe de Bardella à Bruxelles

JUSTICE

TotalEnergies sommée de repenser son impact climatique

Le tribunal judiciaire de Paris a fait injonction au groupe pétrolier de compléter son « plan de vigilance » en y intégrant les risques consécutifs aux émissions de gaz à effet de serre de ses clients.



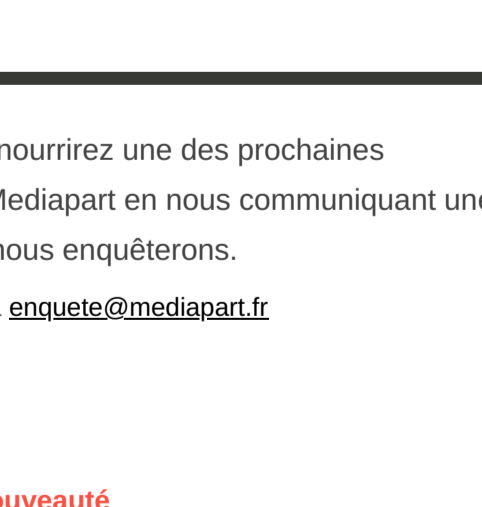
À Paris, une enquête ouverte sur des violences lors d'une étrange intervention de police

« On est des laissés-pour-compte » : neuf ans après, une mère en deuil attend un procès

IL Y A 10 ANS DANS MEDIAPART

4,5 milliards! La cassette personnelle de l'ancien émir du Qatar

Une enquête de Mediapart dévoile que l'ancien émir Hamad ben Khalifa al-Thani et ses enfants ont accumulé 4,5 milliards d'euros d'avoirs à l'étranger, dont 3,3 milliards en France. Révélations sur la fortune cachée d'un monarque, qui a puisé sans compter dans les caisses de son pays.



INFORMEZ-NOUS



C'est peut-être vous qui nourrirez une des prochaines Newsletter Enquête de Mediapart en nous communiquant une information sur laquelle nous enquêterons.

Pour ce faire, écrivez-nous à enquete@mediapart.fr



Nouveauté Marine Le Pen, le procès d'une vie

Découvrez un grand format rassemblant tous les éléments permettant de comprendre les enjeux du procès d'une femme et d'un parti cernés par les affaires, alors qu'ils prétendaient incarner la probité.

Voir le format

15 jours pour 1€ seulement

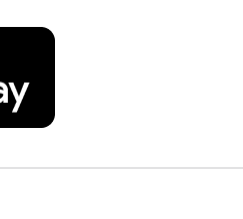
Soutenez de nouveau Mediapart

Nos investigations, vidéos et analyses ne sont possibles que grâce aux contributions de nos abonnés-es. Soutenez de nouveau le premier quotidien en ligne 100% indépendant !

Je reteste pour 1€

À la fin de la période de découverte, l'abonnement est reconduit au tarif classique. Offre résiliable en ligne à tout moment.

MEDIAPART



Qui sommes-nous ? Nous contacter Besoin d'aide Mentions légales CGV



Gérer mes newsletters

Se désinscrire de la lettre enquête

Pour être sûr(e) de recevoir nos envois, merci d'ajouter l'adresse suivante dans votre carnet d'adresses : mediapart@info.mediapart.fr ou mediapart@mailing.mediapart.fr